

INTERPELLATION URGENTE
du groupe UDC, par le député (suppl.) Bruno Perroud, concernant: pour un audit
indépendant du RSV (04.05.2010) 1.084

De fait, les éléments que le chef du Département de la santé a communiqués au Grand Conseil, oralement et par écrit, le 12 mars 2010 n'ont pas suffi à mettre un terme à la polémique dont le RSV fait l'objet, polémique préjudiciable aux intérêts du canton (en perspective de la libéralisation de 2012) mais aussi des employés du réseau qui doivent travailler dans un climat délétère.

Pour contribuer à restaurer la confiance des Valaisannes et des Valaisans dans leur médecine hospitalière, le Conseil d'Etat est-il prêt à mandater immédiatement des experts indépendants, étrangers s'il le faut, pour effectuer un audit complet qui devra apprécier non seulement la qualité des soins, mais aussi leur efficacité, c'est-à-dire les résultats cliniques?

Au centre d'une polémique qui ne cesse d'enfler, la question, liée à l'avenir du RSV, est d'une incontestable actualité. Il était imprévisible que malgré diverses demandes insistantes déjà formulées en mars 2010, le Conseil d'Etat ne prenne aucune mesure visible pour tenter de restaurer la confiance des citoyens. Les mesures – à commencer, précisément, par un audit tel que suggéré ci-dessus – qui semblaient s'imposer en mars 2010 déjà apparaissent plus nécessaires et urgentes encore aujourd'hui que l'on doit bien constater que ce que la "méthode Coué" pratiquée par le Gouvernement et le Département de la santé, qui consiste à affirmer constamment que tout va bien, ne donne manifestement pas les résultats escomptés.

Sion, le 04 mai 2010
(09h25)

Groupe UDC, par
Bruno Perroud, député (suppl.)